

Conseil municipal du 1 septembre 2016

•**Désamiantage du local associatif rue saint Roch** : le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société S.N.T. NICOL de Ploufragan, pour un montant de 5 950,00€ H.T. (7 140,00 € TTC).

•**Raccordement électrique** du futur lot issu de la division du lot n° 29 du Lotissement Chateaubriand : le Conseil Municipal accepte l'offre faite par ENEDIS, pour un montant de 872,04 € H.T. (1 046,45 € TTC),

•**Acquisitions**

- **40 tables en polyéthylène et 2 chariots de rangement pour la salle polyvalente (salle 200)**, pour un montant 3 632,00 € H.T. (4 358,40 € TTC). Les anciennes tables de cette salle seront vendues au prix de 10 € la table (plateau avec pieds) et 5 € les plateaux seuls.

- **20 chaises pour la salle de réunions/mariages, pour un montant 4 600,00 €**. Les anciennes chaises de cette salle seront vendues au prix de 25€ l'unité.

- **vidéoprojecteur pour la classe de CE2-CM1 (M. Paris)** pour un montant de 460,34 € H.T. (552,41 € TTC),

•**Ancien presbytère** : Monsieur RAFFRAY rappelle que, par délibération du 2 juin dernier, le Conseil Municipal a décidé de lancer la consultation pour la mission de maîtrise d'oeuvre des travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère. Suite aux entretiens avec les 3 cabinets présélectionnés, vu la décision prise par la commission d'ouverture des plis, le marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancien presbytère pour la création d'une maison des associations est attribué au Cabinet BUCAILLE & WIENER de Dinan, en groupement avec le bureau d'études ECIE de Fougères, pour un montant total de 29 600 €, répartis de la manière suivante :

•Bucaille & Wiener : 23 600 €

•ECIE : 6 000 €

•**Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)** : Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 30 juin, le Conseil Municipal avait décidé de créer un poste en CAE au service technique à compter du 1er septembre 2016. Compte tenu de la charge de travail et de l'arrêt de travail d'un agent du service technique, Fabrice VERGER a été recruté dès le 22 août.

Le Conseil Municipal accepte de modifier la délibération du 30 juin 2016 de la manière suivante : le poste en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) au service technique est créé à compter du 22 août 2016. La durée hebdomadaire de service reste fixée à 20 heures.

•**Projet de fusion des syndicats intercommunaux d'adduction d'eau potable**

Le schéma départemental de coopération intercommunale propose la fusion du syndicat du Frémur, du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) du Cap Fréhel et du SIAEP de Saint-Potan et Ruca afin de répondre à la volonté de la loi NOTRE de rationaliser les structures intercommunales.

Il appartient aux organes délibérants des syndicats et des communes concernées de délibérer sur le projet de périmètre et de statuts de ce futur syndicat.

à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de périmètre et de statuts du futur

« SYNDICAT DES FREMUR »

•**Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable- syndicat du Frémur** : le Conseil Municipal adopte ce rapport présenté par Monsieur le Maire.

• **Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif-DDTM**:le Conseil Municipal adopte ce rapport présenté par Monsieur le Maire.

• **Tarif location salle 200** : l'association Dance M Move de St-Cast-le-Guildo va dispenser des cours de zumba dans la salle 200 tous les jeudis de 20h à 21h. Le Conseil Municipal décide de fixer la location de cette salle à 20 €/heure.

•**Affaires diverses**

- Voirie Lotissement Chateaubriand : les travaux démarrent la semaine prochaine. L'enrobé du parking est prévu pendant les vacances de la Toussaint. Réunion de chantier tous les mardis à 10 heures.

- Le Jannay : début le 12 septembre pour 2 mois. En attente de la validation du Conseil Départemental pour l'aménagement de la route de Bourseul.

- Rue Julien Coupé : une réunion avec les riverains a eu lieu le 1er août.

En attente de validation du plan d'aménagement par le Conseil Départemental.

- Ecole publique : Travaux effectués cet été : charpente de la verrière, rénovation de la classe Ulis et réaménagement du coin peinture des classes maternelles.